

# Fiche documentaire

Juillet 2020

# \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Décennie des Nations Unies pour l’agriculture familiale**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Introduction**

Les Nations Unies ont déclaré 2019-2028 Décennie de l’agriculture familiale (DAF), afin de souligner le rôle important de l’agriculture familiale dans les objectifs de développement durable. C’est également l’occasion de reconnaître la contribution importante des agriculteurs(rices) familiaux à l’éradication de la faim et la définition de l’avenir de systèmes alimentaires. Les activités entourant cette Décennie de l’agriculture familiale sont supervisées par la FAO et le FIDA, mais seront mises en œuvre à l’échelle locale, nationale, régionale et internationale.

***Pourquoi la Décennie de l’agriculture familiale est-elle importante pour l’auditoire?***

* Plusieurs de vos auditeurs(rices) sont probablement des agriculteurs(rices), par conséquent, cette décennie vise à les célébrer et partager leurs voix.
* Les agriculteurs(rices) contribuent considérablement au développement rural, à la durabilité environnementale et la sécurité alimentaire. Par conséquent, ils/elles participent au développement de communautés dynamiques et d’économies saines, ainsi qu’à la réalisation effective des objectifs de développement durable.
* Les agriculteurs(rices) contribuent de manière considérable aux systèmes alimentaires, et, par conséquent, ils/elles ont besoin de bonnes informations sur les possibilités existantes et de faire part de leurs difficultés aux les responsables politiques.

***Qu’est-ce que l’agriculture familiale?***

Les agriculteurs(rices) de famille sont de petit(e)s et moyen(ne)s producteurs(rices) de denrées vivrières, y compris des paysans/paysannes, des autochtones, des communautés traditionnelles, des éleveurs(euses), des pêcheurs(euses), des agriculteurs(rices) de montagne et plusieurs autres groupes. L’agriculture familiale est gérée et administrée par les familles. Elle englobe la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole. Ces activités reposent sur le travail des hommes et des femmes.

***Quelques données essentielles sur l’agriculture familiale***

* L’agriculture familiale est la forme prédominante de la production alimentaire et agricole dans le monde et produit plus de 80 % des réserves alimentaires mondiales en termes d’importance.
* L’agriculture familiale assure la sécurité alimentaire, contribue à l’amélioration des moyens de subsistance, permet une meilleure gestion des ressources naturelles, protège l’environnement et contribue au développement durable, notamment en milieu rural.
* Il existe plus de 600 millions d’exploitations agricoles dans le monde. Plus de 90 % de ces exploitations sont gérées par un particulier ou une famille et dépendent principalement d’un travail familial.
* 90% des pêcheries sont de petites entreprises. Les petites pêcheries contribuent à la moitié des prises de poissons dans les pays en développement.
* Environ 200 éleveurs(euses) mènent leurs animaux vers des pâturages naturels qui couvrent un tiers de la surface terrestre.
* Les communautés forestières font partie des agriculteurs(rices) de famille. Près de 40 % des personnes vivant dans la pauvreté extrême en milieu rural résident dans les forêts et dans la savane.
* Les femmes représentent près de 50 % de la main-d’œuvre agricole en Afrique subsaharienne, mais possèdent seulement 15 % des terres agricoles.

**Renseignements clés**

1. **Piliers d’action pour la DAF**

Les sept piliers de la DAF permettent d’identifier des questions transversales relatives aux objectifs de développement durable. Ces piliers permettent de définir des priorités, des plans et des partenariats à l’échelle locale, nationale, régionale et internationale.

1. **Promouvoir l’agriculture familiale**
Les agriculteurs(rices) de famille jouent un rôle essentiel dans le développement rural, la durabilité environnementale et la sécurité alimentaire. Ils/elles produisent une grande partie de la nourriture que nous consommons et créent des emplois pour beaucoup de personnes. Les agriculteurs(rices) de famille ont besoin d’être appuyés par des politiques gouvernementales qui leur donnent accès aux ressources naturelles et aux intrants productifs. Les gouvernements et les institutions doivent également les écouter afin de tenir compte de leurs besoins dans les politiques.

Les agriculteurs(rices) de famille sont particulièrement importants en périodes de crise ou d’urgence, alors qu’ils/elles sont parfois plus vulnérables et ils/elles peuvent également jouer un rôle crucial dans la sécurité alimentaire nationale.

1. **Les jeunes dans l’agriculture**

Lorsque les jeunes se lancent dans l’agriculture, ils apportent certaines ressources qui favorisent l’innovation dans les secteurs de l’agriculture, la pêche et forestier. Ils apportent des compétences, des réseaux, des technologies capitales, ainsi que des pratiques de commercialisation et de gestion. Les jeunes doivent être impliqués dans l’agriculture pour préserver les traditions agricoles et permettent aux communautés de se nourrir.

1. **Égalité de genre**La contribution des agricultrices est essentielle pour l’établissement de systèmes alimentaires durables, productifs et inclusifs. Non seulement les femmes y contribuent par leur travail, mais également par leur connaissance des pratiques agricoles et de la diversité biologique. Cependant, leurs droits ne sont souvent pas respectés. Elles font également partie des personnes les plus touchées par la pauvreté et l’exclusion sociale. Pour avoir de plus amples renseignements sur les inégalités sexospécifiques, consultez les fiches documentaires suivantes :

- [Inégalités de genre en matière de droits fonciers en Afrique](http://scripts.farmradio.fm/fr/radio-resource-packs/112-ensemble-des-ressources-pour-la-radio-agricole/fiche-documentaire-inegalites-de-genre-en-matiere-de-droits-fonciers-en-afrique/)
- [Droits des femmes rurales au Mali](http://scripts.farmradio.fm/fr/radio-resource-packs/113-farm-radio-resource-package/fiche-documentaire-droits-des-femmes-rurales-au-mali/)

1. **Renforcer les associations paysannes**

Les agriculteurs(rices) de famille du monde entier s’organisent pour mieux relever leurs défis. Les associations paysannes existent à l’échelle locale, nationale et régionale. Elles peuvent offrir des services de base, renforcer les capacités des agriculteurs(rices), et plaider également en leur faveur. Les associations paysannes locales connaissent les besoins des producteurs(rices) locaux et peuvent assurer un lien pour les concertations avec les agriculteurs(rices). Pour obtenir plus d’informations, visitez le site de l’Organisation panafricaine des agriculteurs :

<http://pafo-africa.org/?lang=fr>

1. **Appuyer les agriculteurs de famille**

Les agriculteurs(rices) de famille sont très souvent confrontés à la pauvreté et aux risques économiques, financiers, sociaux et environnementaux les plus élevés. Les sécheresses, les inondations, les infestations de ravageurs et d’autres crises peuvent avoir des répercussions importantes et durables sur leur production. Ces agriculteurs(rices) seraient plus résilients s’ils/elles avaient facilement accès aux services de base, aux infrastructures, aux systèmes de protection sociale et à de meilleurs marchés.

Les agriculteurs(rices) de famille ont été particulièrement vulnérables pendant la pandémie du COVID-19. Plusieurs n’ont pas eu accès aux bonnes informations et au partage du savoir durant cette crise. Par conséquent, il leur a été difficile de prendre des dispositions pour être en sécurité et atténuer les répercussions sur leurs moyens de subsistance. Dans plusieurs pays, les marchés et les transports ont été interrompus, ce qui a affecté toute la chaîne de valeur agricole.

1. **Durabilité**

Il est important d’avoir des systèmes alimentaires et agricoles durables qui offrent des possibilités économiques et sociales, tout en protégeant les écosystèmes sur lesquels l’agriculture repose. Cela englobe la protection des forêts, des ressources en eau, des sols et de l’environnement général. L’agriculture doit être pratiquée de façon intelligente face à l’agriculture, afin de ne pas nuire à l’environnement et d’aider à atténuer le changement climatique dont l’impact est perceptible sur les agriculteurs(rices) à mesure que les phénomènes climatiques deviennent plus variables et imprévisibles. Les agriculteurs(rices) d’exploitations familiales sont particulièrement vulnérables à ces changements, car la majorité dépend de l’agriculture pluviale.

1. **Synergies**Les agriculteurs(rices) sont des hommes et des femmes qui vivent et élèvent leurs familles en communauté, ont des pratiques religieuses et culturelles et contribuent à leur société. Ils/elles font partie des chaînes de valeurs et des économies. Ils/elles ont une influence sur leur écosystème. Les agriculteurs(rices) permettent un rapprochement entre les milieux ruraux et urbains. Ils/elles apportent des innovations et créent de l’emploi. Leur vie complexe est affectée par et a un impact sur l’environnement, l’économie, la société, la technologie, etc. Le monde est en constant changement, et les agriculteurs(rices) ont un rôle important à y jouer.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez le document 6.*

1. **Agriculteurs de famille et objectifs du développement durable**

Un aspect fondamental de la DAF est le lien entre les agriculteurs(rices) de famille et les objectifs du développement durable (ODD). Ces agriculteurs(rices) jouent un rôle majeur dans la réalisation des ODD, qui en retour font leur promotion. Voici un aperçu des objectifs qui recoupent les ODD :

* Les agriculteurs(rices) passent de l’agriculture de subsistance à des activités agricoles génératrices de revenus (Objectifs 1 & 10)
* Les agriculteurs(rices) de famille utilisent des pratiques agricoles résilientes et productives (Objectif 2)
* Les agriculteurs(rices) de famille et leurs associations ont la capacité de servir leurs communautés (Objectifs 16 & 17)
* Les agriculteurs(rices) de familles et leurs associations offrent des services ruraux inclusifs (Objectifs 3, 4, 6 & 7)
* Les agricultrices sont outillées pour contribuer à des systèmes alimentaires durables, productifs, et inclusifs (Objectif 5)
* Les agriculteurs(rices) de famille sont encouragés à contribuer au développement de systèmes alimentaires plus durables (Objectif 12)
* Les agriculteurs(rices) de famille font la promotion des systèmes alimentaires plus résilients au changement climatique (Objectif 13)
* Les agriculteurs(rices) de famille protègent la diversité biologique, l’environnement et la culture (Objectifs 14 & 15)
* Les agriculteurs(rices) de famille favorisent des systèmes alimentaires diversifiés qui créent des emplois, y compris pour les jeunes (Objectifs 8 & 9)
* Les systèmes alimentaires renforcent l’intégration durable entre les milieux urbains et ruraux (Objectif 11)

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez les documents 6 et 15.*

1. **Les agriculteurs de famille et la pandémie du coronavirus**

La pandémie du coronavirus a touché les agriculteurs(rices) et les communautés rurales d’Afrique de plusieurs manières. La pandémie, les plans de riposte des gouvernements et les mesures préventives connexes ont nui au travail, à la production, l’accès aux marchés des agriculteurs(rices) et, enfin, leurs revenus. Cela a également eu des répercussions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales et urbaines. Voici quelques répercussions du COVID-19 sur les agriculteurs(rices) et les chaînes de valeur.

***Production***

*Accès aux intrants :* Plusieurs agriculteurs(rices) auront moins accès aux intrants tels que les semences, les engrais, etc., à cause des restrictions imposées sur les transports ou la production qui entraîneront probablement un manque d’intrants. Par exemple : le Nigeria importe généralement beaucoup d’intrants chimiques et de semences d’ailleurs. Les vols internationaux sont très rares, ce qui créé une pénurie de ces intrants, et les restrictions de transport font qu’il est difficile pour les agriculteurs(rices) de s’en procurer. Même les producteurs(rices) locaux de semences peinent parfois à vendre aux agriculteurs(rices) lorsque les marchés sont fermés. Les procédures de certification des semences peuvent également accuser un retard, limitant ainsi la disponibilité des semences certifiées pour les agriculteurs(rices).

Les agriculteurs(rices) n’ont plus accès à certains services de vulgarisation en raison du COVID-19, car plusieurs démonstrations sur le terrain sont annulées. La radio, les téléphones portables et les applications mobiles constitueront des outils plus importants pour les agriculteurs(rices) qui ont des questions.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez le document 9.*

*Disponibilité de la main-d’œuvre*: Dans plusieurs régions, l’accès à la main-d’œuvre agricole est actuellement limité. Dans certains pays, les interdictions de transports font que les membres des familles ou les salariés ne peuvent plus se rendre au travail. Ailleurs, les gouvernements ont instauré le couvre-feu, ce qui fait que les agriculteurs(rices) peuvent aller au champ seulement à certaines heures de la journée, et ils/elles sont certainement obligés de travailler aux heures chaudes de la journée. Parfois, cela complique certaines pratiques de production, et signifie que les agriculteurs(rices) peuvent cultiver seulement sur une partie de leurs terres.

Il est également parfois plus difficile pour les agriculteurs(rices) de travailler collectivement ou de recruter des employé(e)s, car ces personnes doivent toujours respecter la distanciation physique pour préserver la santé et la sécurité de tout le monde.

Une des solutions pourrait être que les cultivateurs(rices) produisent des cultures qui demandent moins de travail, telles que celles mentionnées dans le présent texte radiophonique : [Des suggestions de textes qui visent à aider les communautés rurales à relever les défis qu’entraînent la pénurie de main-d’œuvre et les autres effets du VIH et du sida](http://scripts.farmradio.fm/fr/radio-resource-packs/pochette-73-le-vihsida-et-la-securite-alimentaire/des-suggestions-de-textes-qui-visent-a-aider-les-communautes-rurales-a-relever-les-defis-quentrainent-la-penurie-de-main-doeuvre-et-les-autres-effets-du-vih-et-du-sida/)

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez le document 2.*

*Bien-être :* Il est important que les agriculteurs(rices), leurs familles et leurs employé(e)s prennent les dispositions nécessaires pour rester en bonne santé. Cela inclut la distanciation physique, le lavage fréquent des mains et le respect des bonnes convenances sociales, telles qu’éviter de cracher partout et de se toucher la bouche et le nez. Si un(e) agriculteur(rice) ou sa famille contractent le COVID-19, cela peut avoir une incidence sur leur production et leurs revenus.

***Commercialisation***

*Transport :* Certains gouvernements ont imposé des restrictions de voyage pour limiter la propagation du COVID-19. Même si cela ne concerne peut-être pas le transport de marchandises, les agriculteurs(rices) pourraient tout de même avoir des difficultés à transporter leurs produits sur les marchés ou chez les intermédiaires.

La fermeture des frontières limite également le transport des produits d’un pays vers un autre, ce qui a parfois une incidence sur la demande pour les denrées agricoles dans certaines régions, la disponibilité des produits alimentaires et, par conséquent, sur les prix dans une autre région. Par exemple : au Cameroun, les producteurs(rices) de tomates ont enregistré une baisse drastique des prix, car leurs tomates ne peuvent plus être transportées vers le Nigeria, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Tchad, le Congo et la République centrafricaine. Dans ces cas, l’apport d’une aide aux producteurs(rices) locaux et à la production locale peut contribuer à assurer la sécurité alimentaire et un revenu dans votre région.

La fermeture des frontières peut également empêcher les bergers nomades qui doivent conduire leurs animaux à la recherche de fourrage, d’eau ou de marchés pour vendre leurs bêtes. Par exemple : plusieurs éleveurs mauritaniens se rendent au Mali et au Sénégal pour trouver des pâturages. Les frontières fermées peuvent entraîner un manque de nourriture ou d’eau pour leurs animaux, ou l’impossibilité de vendre leurs animaux pour se procurer des produits essentiels.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez les documents 4 et 12.*

*Accès aux marchés :* Dans beaucoup de pays, l’agriculture est considérée comme un service essentiel, et les états tentent de réduire l’impact de leurs restrictions sur les agriculteurs(rices) et les marchés. Cependant, les marchés sont généralement des lieux animés et bondés où la distanciation physique et le lavage des mains sont limités, ce qui les rend dangereux pour la propagation du coronavirus. Dans certains pays, les marchés sont fermés, ou les commerçant(e)s ou les client(e)s ne se sentent pas à l’aise de s’y rendre. Ils doivent prendre des précautions et appliquer les bonnes mesures d’hygiène lorsqu’ils/elles se rendent au marché.

La fermeture des marchés ou la baisse de la clientèle ont des répercussions sur les revenus des agriculteurs(rices) et des commerçant(e)s. Dans certains cas, les vendeurs(euses) ont dû vendre différents produits, vendre de leurs maisons et utiliser les téléphones portables pour contacter directement leurs client(e)s. Ailleurs, les agriculteurs(rices) utilisent plus les appareils mobiles, l’argent mobile, et d’autres technologies pour vendre leurs produits.

La pandémie a également touché d’autres domaines de l’économie, ce qui en retour nuit à la demande pour les produits des agriculteurs(rices). Par exemple : la fermeture des hôtels, des restaurants et des écoles réduit la demande pour les produits des agriculteurs(rices).

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez les documents 2, 11, 12 et 13, dont plusieurs sont des nouvelles agricoles.*

***Transformation après récolte***

*Fermeture des usines de transformation :* Plusieurs unités et usines de transformation ont probablement réduit leur production ou fermé en raison des restrictions gouvernementales liées au COVID-19. Pour limiter la propagation du coronavirus parmi leur personnel et respecter la distanciation physique, ils ont dû parfois réduire le personnel sur place et leur niveau de production. Peut-être que d’autres entreprises ont dû réduire leur production, car elles ne pouvaient pas obtenir de produits agricoles chez les agriculteurs(rices) ou parce que la demande avait baissé étant donné que les magasins, les restaurants, les hôtels et d’autres entreprises ont moins de client(e)s.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez le document 1 qui est une nouvelle agricole.*

*Entreposage des denrées agricoles :* Avec la fermeture des marchés ou l’accès limité aux marchés, il est possible que les agriculteurs(rices) doivent entreposer leurs récoltes plus longtemps, soit pour les vendre plus tard ou pour leur propre consommation. Cela pourrait conduire les producteurs(rices) à cultiver plutôt plus de céréales, car elles sont plus faciles à conserver. Sinon, ils/elles devront adopter différentes méthodes de conservation des denrées agricoles, telles que l’utilisation de chambres de refroidissement ou le séchage des légumes.

*Pour avoir de plus amples renseignements sur l’entreposage des denrées agricoles, consultez le document 8, un ensemble thématique sur l’entreposage des denrées.*

***Finances***

Alors que les agriculteurs(rices) sont confrontés à de nouveaux défis à cause de la crise sanitaire, plusieurs auront des difficultés financières, soit à cause d’une perte de revenu, de l’inaccessibilité au financement, au remboursement des prêts, ou des coûts imprévus. Certaines organisations demandent un soutien financier pour les agriculteurs(rices). Cela pourrait inclure l’instauration d’un prix plancher ou l’achat des stocks des agriculteurs(rices) pour les entreposer ou les utiliser au niveau des institutions gouvernementales telles que les hôpitaux. Ce pourrait inclure également l’allègement de certains paiements, y compris les taxes ou les frais, la remise des dettes ou l’octroi de subventions.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez les documents 2, 9 et 16.*

***Situations familiales***

*Prise de conscience, connaissances et scepticisme :* Il est possible que les agriculteurs(rices) et les communautés rurales aient moins accès aux informations sur le COVID-19 et qu’ils soient moins bien informés des symptômes, du mode de transmission et des traitements du COVID-19. Avec un accès moindre aux bonnes informations, le scepticisme, les mythes et les stéréotypes peuvent surgir. Il est important que les bonnes informations sur cette pandémie soient communiquées aux communautés rurales, afin qu’elles puissent prendre les dispositions nécessaires pour protéger leurs familles, et que les mythes et les stéréotypes ne se répandent pas.

*Enfants :* Dans plusieurs pays, les écoles ont été fermées pour éviter la propagation du COVID-19. Cela signifie que les enfants passent leur journée entière à la maison, donnant ainsi plus de travail aux parents. Ces charges supplémentaires pourraient amener les parents, notamment les femmes à avoir moins de temps pour leurs activités familiales.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez le document 14.*

*Priorisation des mesures sanitaires :* Les agriculteurs(rices) doivent accorder la priorité aux mesures sanitaires, y compris la distanciation physique, le lavage fréquent des mains et le port du masque si vous êtes à proximité d’autres personnes. Les agriculteurs(rices) devront peut-être installer des dispositifs de lavage des mains au niveau de leurs exploitations et à domicile. Il leur sera peut-être nécessaire de recourir au soutien de leur famille plutôt que celui du voisinage ou recruter une main-d’œuvre. Enfin, les agriculteurs(rices) de famille gèrent des entreprises familiales, et, par conséquent, la santé de l’entreprise et celle de la famille sont tout aussi importantes.

*Pour avoir de plus amples renseignements, consultez le document 7 : Informations de base sur le COVID-19 pour les radiodiffuseurs.*

**Définitions**

*FAO :* L’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture est une agence des Nations Unies qui entreprend des actions à l’échelle internationale pour vaincre la faim et améliorer la sécurité nutritionnelle et alimentaire.

*FIDA :* Le Fonds international pour le développement agricole est une institution financière internationale et un organisme des Nations Unies qui travaille à éradiquer la pauvreté et la faim dans les milieux ruraux des pays en développement.

*Objectifs de développement durable :* Adoptés par les États membres des Nations Unies en 2015, ces 17 objectifs sont un « schéma directeur pour la paix et la prospérité de l’humanité et de la planète, maintenant et à l’avenir. » Ils sont également un appel à l’action par tous les pays pour améliorer les conditions de vie des personnes dans le monde et les milieux dans lesquels ils vivent. Pour en savoir plus, cliquez sur : <https://sustainabledevelopment.un.org>.

**Autres sources de renseignements sur ce sujet**

*Documents*

1. Combray, V. et Dieudonné, E., 2020*.* Burkina Faso : Les mesures gouvernementales affectent la production des entreprises agroalimentaires. *Barza infos*, 25 mai 2020. <https://wire.farmradio.fm/fr/farmer-stories/burkina-faso-les-mesures-gouvernementales-affectent-la-production-des-entreprises-agroalimentaires/>
2. FAO, 2020. *Effets de la Covid-19 sur les systèmes alimentaires, halieutiques et aquacoles*. <http://www.fao.org/3/ca8637fr/CA8637FR.pdf>
3. FAO, 2020. *Présentation de la Décennie des Nations Unies pour l’agriculture familiale.* <http://www.fao.org/family-farming-decade/home/fr/>
4. FAO, non daté. *Le COVID-19 ne pourrait pas arriver à un pire moment pour les communautés vulnérables d’Afrique de l’Ouest.* <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1272009/icode/>
5. FAO, non daté. *Décennie des Nations Unies pour l’agriculture familiale*: Plateforme de connaissances sur l’agriculture familiale. <http://www.fao.org/family-farming/rejoignez-nous/fr/>
6. FAO et FIDA, 2019. *Décennie des Nations Unies pour l’agriculture familiale 2019-2028 : Plan d’action global.* <http://www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf>
7. Radios Rurales Internationales, 2020. *Informations de base sur le COVID-19 pour la radiodiffusion*. <http://scripts.farmradio.fm/fr/radio-resource-packs/ressources-sur-covid-19/informations-de-base-sur-le-covid-19-pour-la-radiodiffusion/>
8. Radios Rurales Internationales, 2020. *Entreposer les denrées plus longtemps pour pallier les pénuries alimentaires : ensemble thématique*. <http://scripts.farmradio.fm/fr/radio-resource-packs/ensembles-thematiques-de-2020/conserver-les-denrees-plus-longtemps-pour-pallier-les-penuries-alimentaires/>
9. ICRISAT, 2020. *What African farmers and processors say about the COVID-19 pandemic and lockdowns.* <https://reliefweb.int/report/world/what-african-farmers-and-processors-say-about-covid-19-pandemic-and-lockdowns>
10. Karl, M, 2020.COVID-19: Tomato farmers commit suicide following poor sales. *The Voice News*. <http://www.thevoicenews.net/2020/07/04/covid-19-tomato-farmers-commit-suicide-following-poor-sales/>
11. Khomo, L, 2020. Malawi : Les mesures de distanciation sociales imposées à la suite du COVID-19 compromettent les marchés et les revenus des agriculteurs. *Barza infos*. <https://wire.farmradio.fm/fr/farmer-stories/malawi-les-mesures-de-distanciation-sociales-compromettent-les-marches-et-les-revenus-des-agriculteurs/>
12. Lufungulo, E., 2020 Tanzanie : Le COVID-19 oblige les commerçantes à adopter de nouvelles techniques de vente. *Barza infos*. <https://wire.farmradio.fm/fr/farmer-stories/tanzanie-le-covid-19-oblige-les-commercantes-a-adopter-de-nouvelles-techniques-de-vente/>
13. Ongeng, D, 2020. Ouganda : La fermeture des marchés de bétail à cause du COVID-19 complique la vie aux éleveurs de poules. *Barza infos*. <https://wire.farmradio.fm/fr/farmer-stories/ouganda-la-fermeture-des-marches-de-betail-a-cause-du-covid-19-complique-la-vie-aux-eleveurs-de-poules/>
14. Traoré, S, 2020. Burkina Faso : Les femmes changent leurs routines quotidiennes à cause des charges supplémentaires qu’impose le COVID-19. *Barza infos*. <https://wire.farmradio.fm/fr/farmer-stories/burkina-faso-les-femmes-changent-leurs-routines-quotidiennes-a-cause-des-charges-supplementaires-quimpose-le-covid-19/>
15. YenKasa Afrique, 2020. *Des OSC parlent de politiques, de paix et de pertes post-récolte dans une déclaration lors de la Conférence régionale de la FAO pour l’Afrique.* <https://www.yenkasa.org/fr/declaration-des-osc-parle-des-politiques-la-paix-et-les-pertes-post-recolte/>
16. Herbert, J, 2020. Covid 19 au Bénin : les producteurs -acteurs de la sécurité alimentaire. *Enabling Sustainability.* <https://medium.com/enabling-sustainability/covid-19-au-b%C3%A9nin-les-producteurs-acteurs-de-la-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-5ea751ac05cd>

*Associations paysannes*

 Organisation panafricaine des agriculteurs : <http://pafo-africa.org/>

 Fédération des agriculteurs d’Afrique de l’Est : <http://eaffu.org/>

 Plateforme régionale des organisations paysannes d’Afrique

 Centrale (PROPAC): <http://infopropac.org/>

 Réseau des organisations des paysannes et des producteurs

 agricoles de l’Afrique de l’Ouest (ROPPA):

 <http://roppa-afrique.org/>



 La Via Campesina: <https://viacampesina.org/fr/>

## Remerciements

Redigé par Kathryn Burnham, Coordinatrice des ressources, Radios Rurales Internationales.

*La production de cette ressource a été appuyée par YenKasa Afrique, grâce au financement de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture.* [*YenKasa Afrique*](http://www.yenkasa.org/) *est une plateforme visant à renforcer le partage de savoir et d’expériences pour promouvoir l’agriculture et le développement rural en Afrique subsaharienne.*

*Radios Rurales Internationales est le partenaire de communication pour la Décennie des Nations Unies pour l’agriculture familiale 2019-2028.*